



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du logement

Question écrite n° 15047

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy interroge M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, sur la volonté affichée de créer un éco-quartier d'ici à 2012 dans toutes les communes dotées de programmes de développement de l'habitat « significatifs », et de créer des « zones de densifications environnementales » dotées de COS majorés à proximité immédiate des transports en commun. Il souhaiterait que lui soient apportées des précisions quant au terme « significatif », et aux traductions concrètes des majorations de COS envisagées (communes sélectionnées, critères, localisation des zones...).

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15047

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Écologie, développement et aménagement durables

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 janvier 2008, page 437

Question retirée le : 8 avril 2008 (Fin de mandat)